



SITUATION ACTUELLE

Reconnaissance TH (Travailleur Handicapé) : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si salarié, précisez la profession :
Si demandeur d'emploi précisez : Depuis combien de mois ? Indemnisé : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui jusqu'au/...../20..... Numéro d'Identifiant : Dernière activité professionnelle :
Bénéficiaire du RSA : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non A quel titre : <input type="checkbox"/> Allocataire <input type="checkbox"/> Ayant droit
Autres, précisez :

Nom de votre conseiller pôle emploi/correspondant Mission locale :

PARCOURS ANTERIEUR

Dernière classe scolaire ou universitaire suivie : Année :

DIPLOMES(S) SCOLAIRES OBTENU(S) (cochez et complétez)

<input type="checkbox"/>	Brevet des collèges	Date d'obtention :
<input type="checkbox"/>	CAP /BEP Spécialité :	Date d'obtention :
<input type="checkbox"/>	BAC/BAC PRO Spécialité :	Date d'obtention :
<input type="checkbox"/>	BTS/DUT Spécialité :	Date d'obtention :
<input type="checkbox"/>	Autre, précisez :	Date d'obtention :
<input type="checkbox"/>	Aucun diplôme	

AUTRE FORMATION SUIVIE (date, nom et durée)

EXPERIENCES EN ANIMATION

Possédez-vous un ou des **diplôme(s) Jeunesse et Sports** ? oui non Si oui, lesquels :

Diplôme :	Date d'obtention :
Diplôme :	Date d'obtention :
Diplôme :	Date d'obtention :

Possédez-vous des **diplômes fédéraux** ? oui non Si oui, lesquels:

Diplôme :	Date d'obtention :
-----------	--------------------





Diplôme :	Date d'obtention :
Diplôme :	Date d'obtention :

Possédez-vous une **expérience d'encadrement** en animation ou sport? oui non

Si oui : A quel titre ? Bénévole Rémunéré
? Associations sportives ACM Centres de vacances Collectivités Autres, précisez :

Dates	Nom de l'employeur	Durée

DIPLOMES(S) SECOURISME OBTENU(S) (cochez et complétez)

<input type="checkbox"/>	PSC1	Date d'obtention :
<input type="checkbox"/>	PSE 1 ou 2	Date d'obtention :
<input type="checkbox"/>	SST	Date d'obtention :
<input type="checkbox"/>	Autre, précisez :	Date d'obtention :
<input type="checkbox"/>	Aucun diplôme	

VOTRE PROJET PROFESSIONNEL

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

STRUCTURE D'ALTERNANCE REPEREE OU ENVISAGEE

Nom de la structure :

Adresse :



Candidature à la formation CPJEPS « animateur d'activités et de vie quotidienne »

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés à ce dossier de candidature et, présente ma candidature à la formation CPJEPS AAVQ.

Signature du candidat

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Une note personnelle de **2 pages minimum** qui retrace :
 - Vos expériences dans le domaine de l'animation (salariée ou non)
 - Vos motivations pour suivre la présente formation, en lien avec la ou les spécialité(s) choisie(s)
 - Un curriculum vitae en précisant notamment vos expériences en animation **Joindre la (ou les) attestation(s) de l'employeur ou de l'organisateur de l'activité**
 - Pour les salariés, l'avis de votre employeur (sur papier libre) quant à votre entrée en formation CPJEPS
 - Deux photos d'identité (dont une à coller sur le présent dossier)
 - La ou les photocopies des diplômes indiqués page 2
 - La photocopie de l'attestation de PSC 1 (ou formation de premiers secours ou SST : Sauveteur Secourisme du Travail).
 - Pour les personnes de moins de 25 ans : Les photocopies de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense
 - Une photocopie de pièce d'identité (carte nationale d'identité en cours de validité recto verso, ou passeport en cours de validité, ou le permis de conduire)
 - Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la FFH ou par la FFSA ou désigné par la CDAPH sur la nécessité d'aménager le cas échéant la formation ou les épreuves certificatives selon la certification visée.
- **La demande de candidature définitive ne sera prise en compte qu'à la réception de l'ensemble des pièces administratives demandées ci-dessus**
- **Information importante : Les tests d'entrée en formation ne sont désormais plus obligatoires selon le décret du 10 novembre 2022. Toutefois, DPSA se réserve le droit d'en proposer si le nombre de candidats présentés dépasse le nombre de places proposés**

